



La lettre d'information

EDITION DE MARS 2018

L'édito de Patricia:

Interdiction de désherber les fossés et bords de routes
hors d'un cadre réglementé.

Le fossé en bord de route fait partie du domaine public et du réseau hydrographique, il collecte les eaux de ruissellement. L'enherbement du fond est important pour maintenir l'écoulement, améliorer l'épuration de l'eau et l'absorption des polluants. Celui des côtés limitera l'érosion et l'affaissement de terrain.

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire (désherbant, fongicide, insecticide) à proximité des milieux aquatiques. A ce titre, les fossés, même à sec, sont concernés, tous les utilisateurs de pesticides également : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

Donc, en clair, il est interdit de désherber et de traiter avec quelque produit que ce soit les fossés et bas-côtés des routes et chemins, y compris devant chez soi.

De grâce, laissons faire notre agent communal avec l'épaveuse.

A la Une

Ça y est le moment tant attendu arrive !!

Ouverture le Mardi 3 avril pour tout le monde :

Boulangerie et espace santé !!

Retrouvez-les dans le « bon à savoir » pour les connaître ou redécouvrir, en attendant de leur rendre visite dans leurs nouveaux locaux !!

Actu du mois :

- Les peupliers du stade de foot ont été coupés et vont être remplacés par une haie ;
- La réflexion sur les rythmes scolaires avance : la semaine restera à 4,5 jours à la rentrée 2018 ;
- Des projets pour les jeunes de 11/13 ans (cf dossier en cours) ainsi que pour les 13 ans et plus sont à venir pour les vacances et plus.

Bon à Savoir : Petites présentations

Patrick OURTAL, le boulanger

Nous sommes boulangers depuis 4 générations et j'ai été dès mes 14 ans dans le fournil familial. J'ai hâte de rouvrir une boulangerie dans un village comme Sénouillac pour la convivialité. Je proposerais que du « fait maison » à base de produits de qualité et autant que possible local.

Ouvert 6 jours/7 et jours fériés, vous pourrez venir découvrir une large gamme de pain au levain, viennoiseries et gâteaux.

Pauline LAGASSE, l'ostéopathe

Diplômée en ostéopathie depuis juillet 2016 à l'Institut Toulousain d'Ostéopathie, école agréée par le ministère de la santé, j'ai suivi une formation de 5 ans me permettant d'avoir une vision et une prise en charge complète et adaptée du patient (sportifs, personne âgée, femme enceinte ...).

En complément de ma formation initiale, j'ai suivi une formation en ostéopathie pédiatrique afin de prodiguer les meilleurs soins aux nourrissons et aux enfants.

Corinne BARTHE-ROJO, l'énergéticienne

Je peux vous aider à gérer vos émotions, à vous détendre, vous aider à rééquilibrer vos chakras (signifie roues de circulations d'énergies) pour soulager divers maux... Et prochainement hypno thérapeute (hypnose Ericksonnienne de soins) et aromatherapeute (aide par les huiles essentielles). N'hésitez pas à venir à ma rencontre!

Claire GERIN et Nathalie ROQUES, les infirmières

Elles déménagent de l'ancienne agence postale pour rejoindre le pôle santé de l'autre côté de l'avenue.

L'ADMR

Au quotidien, nous accompagnons et aidons de nombreuses personnes de tous âges et dans des situations très différentes. Pour chaque situation, nous avons une solution, avec des professionnels qualifiés et un réseau de bénévoles à votre écoute.

Correspondants locaux : Didier FENIN et Patricia VELLARINO.

Accueil ouvert le mardi et jeudi de 9h à 12h Tél : 06.32.90.29.92

Point sur les chantiers et dossiers en cours

Assainissement : La nouvelle station

La nouvelle STEP est en service. Les travaux de sécurisation sont presque terminés (grillage, portail et portillon), il ne reste plus qu'à mettre l'électrification qui est provisoire, nous attendons le passage du consuel et le branchement du compteur définitif. Une carte sim (data m to m) est en commande, elle permettra d'être en relation directe avec la station, de la piloter à distance mais surtout de nous renvoyer les alertes quelles qu'elles soient très rapidement.

Une formation de terrain devra être nécessaire pour nos agents mais aussi élus.

Le reste des travaux se fera dans l'été avec le curage du deuxième bassin et son épandage, puis remodelage de celui-ci et plantations en fond de noue.

Voilà nous sommes enfin aux normes...

Boulangerie et espace santé

On sent presque l'odeur des croissants ou du bon pain chaud !!!

Plus besoin de « point chantier », il n'y a plus qu'à aller choisir puis déguster.

Cela peut être du réconfort après une pique ou simplement un plaisir supplémentaire après une remise en forme en sortant de l'ostéopathe ou l'énergéticienne ou par commodité en sortant d'un rendez-vous avec l'ADMR pour assurer des aides dans la vie de tous les jours... ou pour son plaisir quotidien !!

Tout le monde pourra y trouver son compte quel que soit le besoin et profiter de la facilité d'accès soit à pieds depuis les places en face la mairie soit, grâce aux arrêts minutes, devant.

Projet photovoltaïque

Nous avons rencontré la St Biocénose, qui se propose de nous faire une étude sur l'aménagement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de nos bâtiments publics. Ceci dans un objectif d'économie directe d'énergie puisqu'aujourd'hui il est permis de faire de l'autoconsommation, voire même de la revente. Malgré la perte de la compétence de nos bâtiments scolaires nous avons tout de même demandé que l'étude porte aussi sur les bâtiments de l'école et de la cantine (nous en avons informé l'agglomération).

D'autres devis sont en cours auprès d'une autre société, pour bien étudier le sujet.

Animation pour les jeunes

Il est proposé aux jeunes ados de 11/13 ans pour la première semaine des vacances d'avril un séjour multi-activités pleine nature. Cela est proposé par notre responsable jeunesse de l'ALAE, William CHEVRE et l'association des Elfes des vignes et accompagné par Julie FERRET, animatrice à l'école. Pour tout renseignements et/ou inscription : espacejeunes.multisites@gmail.com ou au 06.44.11.67.58.

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le mercredi 21 février 2018.

Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

- **Délibérations :**
 - Convention tripartite : Mairie/direct énergie/comptable du trésor ;
 - Modificative plan de financement espace santé ;
 - Avenant marché « réhabilitation d'un bâtiment communal avec implantation d'une boulangerie-pâtisserie et d'un espace Santé partagé » ;
 - Ecole et Cinéma : convention entre la commune et média Tarn ;
 - Archivage : convention avec le CDG.
- **Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :**
 - Conseil d'école ;
 - Assainissement : point sur les travaux et projet ;
 - Commission voirie et Patus de Galdou ;
 - Aménagement numérique et photovoltaïque ;
 - Travaux sur les logements du presbytère et de consolidation du « pont-rail » SNCF ;
 - Dossier de réaménagement de la « Ruine de la Cruz » et projet de construction d'une habitation à usage locatif ;
 - Projet de réhabilitation de la piscine de la commune de Rivières.

Le dernier conseil a eu lieu le mercredi 7 mars (compte rendu à suivre dans la lettre d'info d'avril et à retrouver sur le site ou en mairie).

Prochain conseil municipal : Mercredi 11 Avril à 20h30

La communauté d'agglomération en bref

A compter du 01/01/18, la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» GEMAPI, est exercée de plein droit, en lieu et place des communes membres, par la Communauté d'agglomération. Cela comprend :

1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin Hydrographique, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès; la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

2°) L'animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, dans un sous bassin ou un groupement de sous bassins ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique et la coordination des actions relatives à la gestion intégrée et durable des rivières.

Les petites infos sympas

Le Dicton : Où le vent se tourne le 21 mars, il y reste jusqu'au 21 juin.

L'astuce : Nettoyage de printemps : à la cuisine :

Pour l'éponge : De temps en temps, un petit tour dans le lave-vaisselle pour la débarrasser de ses mauvaises odeurs. Comme elle ressort propre mais bien trempée, pour l'essorer : séchage au micro-onde. La chaleur détruirait les bactéries. Elle a donc droit à un double nettoyage !

Entretien son lave-vaisselle : Il suffit de remplir un récipient de vinaigre blanc avec quelques cuillères de bicarbonate de soude et hop, on fait partir un cycle sans vaisselle. C'est parfait pour dégraisser et protéger du calcaire !

Nettoyer son micro-onde : Mettre un bol d'eau mélangé avec du jus de citron pendant au moins une minute au micro-onde. La chaleur va décoller les saletés et il ne restera plus qu'à passer un coup d'éponge.

La date du mois : *Le 8 Mars : Journée internationale des droits des femmes ou journée de la femme*

Le but de cette journée est de réfléchir sur les conditions de la femme dans le monde et de lutter contre les inégalités face aux hommes : Un jour où l'on rappelle que chaque année, près de 200.000 femmes en France se déclarent victimes de violences conjugales, qu'elles ne sont que 25% à l'Assemblée nationale et qu'à travail égal, elles gagnent environ 9% de moins que leurs congénères masculins.

Mais c'est aussi une journée où l'on voit fleurir des initiatives commerciales.

Si, pour vous, le 8 mars fait immédiatement référence à la lutte pour les droits des femmes et aux chiffres cités plus haut, vous aurez certainement plutôt tendance à parler de "journée des droits des femmes" ou de "journée internationale des droits des femmes". Si au contraire, cette date vous inspire l'envie d'offrir des fleurs à vos collègues féminines ou de célébrer les cheveux longs et les jupes courtes, vous avez certainement en tête l'expression "journée de la femme".

Quelle est l'appellation officielle? Les deux ! Ou plutôt, cela dépend si vous considérez le cadre international ou national, l'Unesco et l'Unicef ont adopté l'appellation "Journée internationale des femmes". Mais le gouvernement français et la plupart des associations féministes françaises parlent de "journée internationale des droits des femmes".

Une chose est sûre : le 8 mars, ce n'est pas comme la fête des grand-mères qui a elle été créée en 1987 par la marque de café du même nom. Proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par la révolutionnaire Clara Zetkin, cette journée était pensée à l'origine pour être un événement politique. Et c'est dans cet état d'esprit que la date a été officialisée en 1977 par les Nations-unies, puis en 1982 par la France, dans la foulée des luttes féministes des années 1970.

La Minute Environnementale



Les beaux jours approchent à grand pas et afin de continuer nos actes citoyens vis-à-vis de l'environnement, je vais vous parler de lasagnes. Non pas celles que l'on peut cuisiner mais celles qui vont nous le permettre.

La culture en lasagnes, qués aquo ?

Cette méthode vous permet de recycler une multitude de déchets. La technique consiste à créer une butte de différentes couches qui vous permettront de cultiver des légumes ou des fleurs suivant vos goûts. Mais comment c'est possible me direz-vous ? Que vous ayez un potager ou pas, cette réalisation est faisable par tous. Différentes étapes sont à respecter. Dans un premier temps, placez au sol une couche de cartons à l'endroit où vous voulez réaliser votre lasagne. Ils vous permettront d'étouffer l'herbe mais surtout les mauvaises herbes. Ensuite récupérez votre bois de taille, les petites sections, bien entendu. Réalisez une couche de 8 à 10 cm que vous allez recouvrir d'une autre tranche de même épaisseur composée de déchets dit « brun » (feuilles mortes, taille d'arbustes, papier journal, paille, litière d'animaux, etc.). Par la suite, élevez un autre étage avec des déchets verts (tonte de gazon, mauvaises herbes, orties préalablement coupés chez vous ou au détour d'une promenade, fleurs et végétaux fanés, déchets de légumes ou de fruits trop mûrs ne pouvant être consommé, etc.). Renouvelez les deux dernières opérations. Evitez de monter votre lasagne en forme de dôme afin de conserver au maximum l'eau lors des arrosages.

Terminez en recouvrant celle-ci par une bonne couche de compost et arrosez copieusement pour permettre aux différentes couches de s'humidifier à cœur. Et voilà c'est prêt. Seules des plantations pourront y être réalisées, pas de semis.

Mais quels sont les conseils de notre jardinier pour notre support ?



Les conseils de notre paysagiste



Conseil pour produire une culture en lasagnes et surtout quoi planter

Vous pouvez associer plusieurs légumes tels que le maïs avec ses racines profondes puis des haricots à rames qui vont s'entourer autour du maïs (donc pas besoin de tuteurs) mais surtout, ils vont enrichir le sol en azote puisqu'ils le fixe avec leurs racines. Et pour finir, mettre des courges ou courgettes avec leurs enracinements superficiels. A la place des haricots, vous pouvez planter des pois ou cornichons qui grimperont eux aussi autour du maïs. D'autres associations sont possibles tels que tomates, salades, poivrons, aubergines ou choux.

Essayez aussi quelques plants de pommes de terre, sans oublier les gourmands avec des plants de fraisiers ou melons. Vous pouvez également faire une culture de fleurs annuelles car les lasagnes sont à renouveler chaque année.

Pour planter, creusez à l'aide d'un plantoir, un trou à travers les couches, disposez les plants puis rebouchez avec du terreau. Formez une cuvette d'arrosage et surtout arrosez copieusement. Vous pouvez continuer l'arrosage pendant la culture à la demande des plants car les lasagnes feront le reste.

A vos outils et courage. Un conseil : commencez par un petit carré de lasagne, puis agrandissez au fur et à mesure des ans et de vos déchets en tout genre.

Petit jeu :



CROISSANT

FEMMES

GEMAPI

ADMR

JEUNE

EPURATION

LASAGNES

FORME

OSTEO

SOIN

ENERGIE

MUSIQUE

BOULANGER

INFIRMIERE

CULTURE

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénoillac !

- Ont eu lieu le
 - Vendredi 17 mars carnaval de l'école suivi du lâché de lanternes organisé par l'APE ;
 - Samedi 17 mars : « Poule farcie » organisé par le comité Sénoillacois ;
- Dimanche 1 avril :
 - Poisson d'avril !!!
 - Messe de Pâques à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Lundi 2 avril : omelette de Pâques à Mauriac organisée par l'association « Sauvegarde de l'église de Mauriac » ;
- Mardi 3 Avril : Ouverture de la boulangerie et du pôle santé ;
- Jeudi 5 Avril : Réunion mensuelle de l'association Génération Mouvement ;
- Dimanche 8 avril : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Jeudi 19 Avril : jeux ou cinéma de 14h à 17h organisé par l'association Génération Mouvement.

Côté associations

- Le LUNDI : Zumba et Gym ;
- Le MARDI :
 - 1 point c'est tout à la cantine à 14h ;
 - Yoga à la salle des fêtes à 18h15 ;
 - Théâtre ;
- Le MERCREDI : Danse de salon ;
- Le JEUDI : Gym et STEP ;
- Le VENDREDI :
 - Tarot : le 1ier, 3ième et éventuellement 5ième du mois ;
 - Toc ou autre jeux de société le 2ième et 4ième vendredi du mois
 - Entraînement de quille au stade municipal.

Info association : Scène où Yak Band

« Scène où Yak band », c'est un groupe de Sénoillacois qui a décidé de se réunir pour faire de la musique.

Ils ont été rejoints par d'autres musiciens. Du débutant au confirmé, nous avons tous les niveaux. L'objectif, c'est avant tout de se faire plaisir en partageant, mais peut-être que nous jouerons en dehors de la salle de répétition un de ces jours !